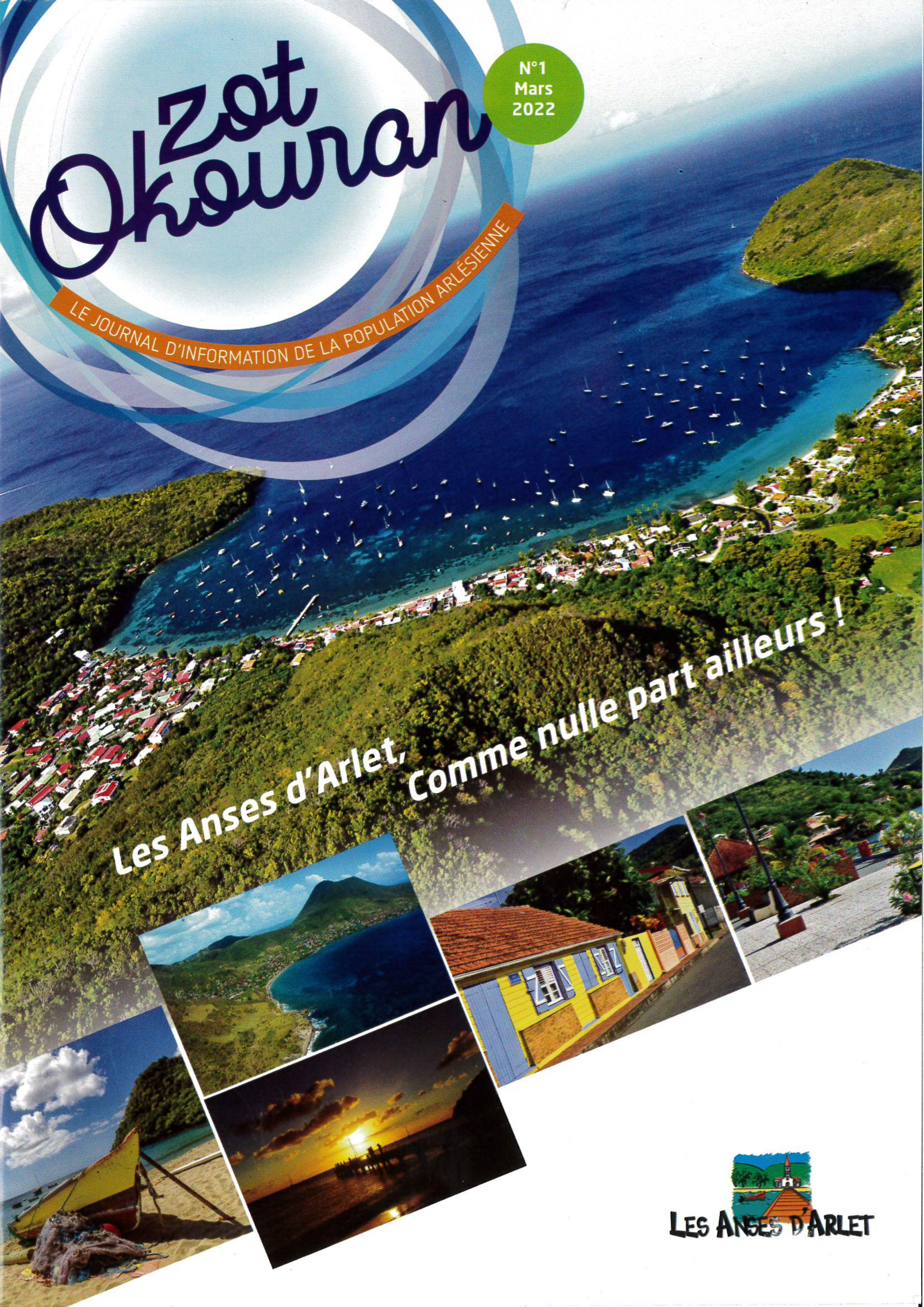
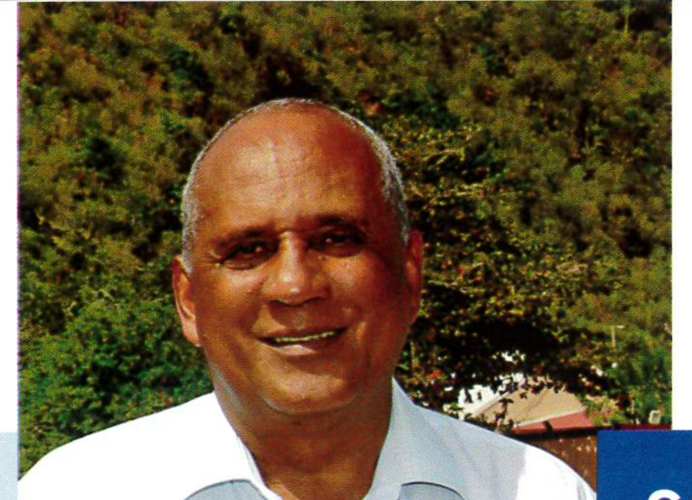

Zot Okouran
N°1
Mars
2022
LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA POPULATION ARLÉSIENNE
Les Anses d'Arlet,
Comme nulle part ailleurs !
LES ANSES D'ARLET





Sommaire

Edito

J'ai le plaisir de vous adresser un exemplaire du bulletin municipal, après quelques années de non parution, le journal revient. L'équipe municipale reprend le flambeau de la communication au seuil de cette année 2022.

Dans sa version de 12 pages bimestrielle, le ZOT OKOURAN vous apporte des informations, parfois inédites, sur les avancées des projets de la Ville, mais aussi sur toutes les nouvelles intéressant la population arlésienne.

La pandémie et la morosité du moment nous privant de déplacement, le journal viendra combler le vide dû au manque d'information.

Dans ce numéro nous présenterons :
Les projets de la ville et des actions municipales qui ont été mises en place durant ces derniers mois.

Permettez-moi au seuil de cette nouvelle année, de renouveler mes vœux de bonne et heureuse année de santé, de sérénité et de discernement.

Votre Maire
Eugène LARCHER

Les Anses d'Arlet

Directeur de publication :
Le Maire, Eugène LARCHER

Rédaction :
Maire et équipe municipale
Photos : Ville de Les Anses d'Arlet
Maquette : L'Ateliervisuel
Impression 2.000 exemplaires : Imprim'flash

L'Agenda 21 : pilier des actions municipales

Définition de l'Agenda 21 local

Un agenda 21 local est un projet territorial de Développement Durable, porté par une collectivité locale, et qui prend la forme d'un programme d'actions (programme d'action pour le 21ème siècle). Les agendas 21 locaux sont nés d'une recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue en 1992 à Rio.

Il n'y a pas de modèle unique d'agendas 21. Chaque programme d'actions est le reflet de la situation locale, de ses acteurs et de leurs attentes.

Les Objectifs de l'A21

L'agenda 21 permet de :

- Mobiliser, sensibiliser et associer l'ensemble des acteurs (associations, citoyens, politiques, agents des collectivités, ...) à la construction d'un développement durable du territoire, c'est à dire un développement qui cherche à concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social.
- Donner à la collectivité un cadre pour agir sur le court, moyen et long terme et permettre de coordonner l'ensemble des actions de la collectivité dans une approche globale (et non pas sectorielle), en mutualisant les moyens et facilitant la maîtrise des dépenses publiques.

Rappel des différentes étapes de l'A21 de Les Anses d'Arlet

En juin 2009, le conseil municipal décide de lancer une opération de sensibilisation pour l'élaboration d'un programme d'actions répondant aux objectifs de l'Agendas 21 local, et pour lequel le conseil a délibéré.

En Mai 2010, le conseil municipal a lancé officiellement l'Agenda 21 local.

Le 28 mai 2010, la ville de Les Anses d'Arlet a signé la Déclaration du Millénaire de Laval-Québec, lors du colloque international du Millénaire et a ainsi adhéré au réseau « REV D' AMERIQUES » pour promouvoir les huit objectifs du Millénaire des Nations Unies.

Le 14 décembre 2010, la ville de Les Anses d'Arlet choisit de marquer l'évènement et d'officialiser sa démarche de Coopération Internationale avec la ville de Saint-Louis de Marie Galante (Guadeloupe) à travers la mise en œuvre d'un Agenda 21 local Interdépartemental avec le partenariat privilégié de l'ONG PLAC 21(accrédité auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies).

Depuis, la Ville mène ses projets dans l'esprit et la philosophie de l'Agenda 21.

UNE ACTION DE L'AGENDA 21 : La Protection et la valorisation des mares

Les actions retenues par la municipalité dans le cadre de l'A21 l'ont été à l'occasion de la tenue d'ateliers thématiques avec la population.

Il s'est avéré que la préservation de la biodiversité des milieux naturels et la valorisation de l'eau constituent une préoccupation importante.

C'est ainsi qu'est né le projet de **Protection et Valorisation des mares.**

En effet, le territoire arlésien, par son positionnement géographique plein sud a toujours souffert de grosses sécheresses à cause d'un taux pluviométrique faible.

De ce fait, les anciens faisant preuve d'ingéniosité, ont érigé des puits, des mares pour conserver l'eau pluviale et ont exploité les sources et mares naturelles existantes, surtout à une époque où l'eau courante n'était pas disponible.

La population consultée a donc manifesté son intérêt pour que ce travail ancestral soit reconnu et protégé, d'autant que ces lieux abritent des espèces animales et végétales extraordinaires.

Ce travail de valorisation et de protection a débuté au quartier La Plaine sur un terrain municipal, le long du sentier pédestre.

Sur ce morne se trouve une dizaine de mares naturelles et artificielles. Le projet s'est consacré à quatre d'entre elles.

Amélioration des connaissances du milieu

Le travail a d'abord consisté en un inventaire des espèces présentes sur le site. Pour mieux agir il est important de connaître ce qu'on protège pour mettre en place le mode de gestion le mieux adapté.



Les études réalisées ont mis en évidence l'écosystème que sont ces mares en répertoriant diverses espèces animales et végétales dont certaines classées en voie de disparition.

Associer la population pour qu'elle soit actrice de la protection

Les différents échanges et rencontres avec les forces vives du quartier La Plaine ont révélé un fort engagement citoyen pour préserver les sites.

Grâce à l'intervention d'un écologue, elles ont également acquis des savoirs utiles pour maintenir le milieu sans le dégrader (connaissance des espèces végétales à conserver, à contrario celles à supprimer, ...).

Bénévole, élus et agents municipaux, outils en mains, se sont mis à la tâche pour le nettoyage des mares.

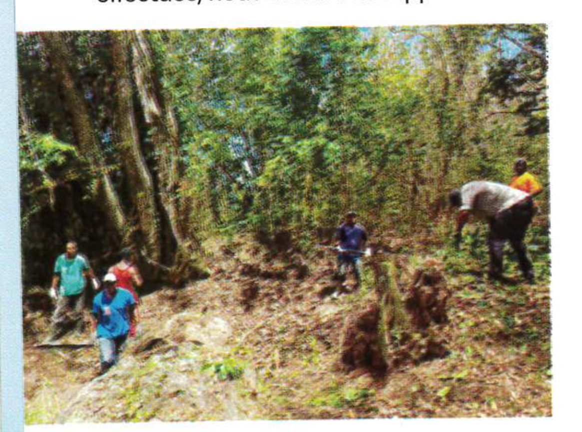
En collaboration avec les anciens du quartier, elles ont été dénommées de la manière suivante :

- **Mare 1 :** Ma Thomas *(du prénom de l'habitant le plus ancien du quartier)*
- **Mare 2 :** Ma Kafé *(La Plaine a été un temps le grenier de la presqu'île du sud et son café était très réputé dans la caraïbe. Des caféiers seront replantés autour de cette mare)*
- **Mare 3 :** Ma Koubaril *(en raison de la présence de nombreux courbarils)*
- **Mare 4 :** Ma Préville (du nom de l'ancien propriétaire de ces terres)

La dernière étape a consisté en la restructuration de ces milieux afin d'y permettre le maintien de l'eau et à la plantation d'arbres significatifs aux abords (café, cachiman, corossol, ...).

Bénéfices de l'action

Aussitôt le nettoyage et la restructuration effectués, nous avons vu réapparaître des espèces comme **les libellules, nénuphars,** ... et constaté **une amélioration de la qualité de l'eau.**



Désormais, nous ne pouvons douter de la valeur patrimoniale et écologique de ces milieux que tout un chacun doit respecter et protéger.

Des sorties pédagogiques et animations culturelles participent à la valorisation de ces lieux.

Lors de votre visite vous pourrez découvrir le travail réalisé grâce à des panneaux informatifs implantés sur le site.

Ce projet a été financé par le programme LIFE4BEST à hauteur de 36 401,40 € ■



EDUCATION ET JEUNESSE

Le Plan Mercredi :

Un projet éducatif pour l'épanouissement de nos enfants



Notre Ville a été la première en Martinique à obtenir dès 2017, le « Label plan Mercredi » attribué au centre de loisirs du mercredi, en faveur des scolaires.

Ce label est attribué par l'Education Nationale dès lors que la Ville respectent les critères ci-après :

L'accès de tous les enfants scolarisés, de 3 à 10 ans, y compris ceux qui sont porteurs d'un handicap
Des activités de qualité dans les domaines : sport, culture, environnement.

Un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec le programme pédagogique

Deux « Plan mercredi » sont en cours sur le territoire :
A l'école maternelle de Gallochat pour les enfants de 3 à 5 ans.
A l'école élémentaire du Bourg pour les enfants de 6 à 10 ans

C'est une cinquantaine d'enfants qui bénéficie de ce dispositif.

L'offre d'activités se décline comme suit : le matin, des ateliers artistiques (conte, percussion, jeux d'antan, théâtre, arts plastiques) et l'après-midi, des activités sportives et de découverte du patrimoine, le tout dispensé par des professionnels.

La Ville consent volontiers des efforts significatifs pour la prise en charge de ce jeune public. Elle vient en complément de la participation de la CAF, de l'Etat et de l'apport des parents.

Le coût comprend le paiement du transport, des activités, des professionnels, du personnel municipal, du matériel, des sorties et des repas.

Parents et enfants sont pleinement satisfaits de ce dispositif ! Néanmoins, les élus souhaitent une participation plus importante des familles.

Fière et Forte de son succès, à la demande du rectorat, la Ville aide les communes voisines à mettre en place leur Plan Mercredi.

En outre, la municipalité s'investie amplement dans l'éducation des jeunes arlésiens. Faut-il rappeler qu'aujourd'hui, sur le temps pédagogique, nous avons mis en place la natation, la voile et le bèlè, pour la plus grande satisfaction de nos 207 écoliers.

Avec un tel programme éducatif, nul doute que vous aurez à cœur d'inscrire vos enfants dans nos écoles !
Par décision du Conseil municipal, ils bénéficient également de la gratuité scolaire ; la Ville prenant à sa charge l'achat du matériel scolaire des élèves (livres, cahiers, stylos,...).

En accord avec le rectorat, nous avons mis en place des cours d'anglais pour tous les élèves. Nous introduirons un vrai programme sportif sur le temps scolaire et enfin nous offrirons des possibilités d'échange, d'ouverture sur le monde aux jeunes écoliers grâce à nos différents jumelages

Soutien à la parentalité

Mercredi 09 février 2022 s'est déroulée à la Maison des Associations de Les Anses d'Arlet, une rencontre dédiée aux parents afin de leur communiquer le programme annuel de l'action "soutien à la parentalité".

Cela a été l'occasion d'échanger sur l'apport bénéfique de ces rencontres au sein de la famille. Woulo-bravo à Océane GISCON, stagiaire à la mairie, qui a brillamment organisé et animé ce temps d'échanges sous la houlette de Marie-Claire Brigitte (responsable du service Sécurité, Prévention et Délinquance) et de Marie-Josée Lucéa (élue en charge de de la Caisse des Ecoles et de l'Education).

En plus d'offrir un accompagnement et une prévention renforcée auprés des parents, le soutien à la parentalité permet de valoriser les rôles des parents en termes de protection et de développement de l'enfant.

Chaque mois, différents thèmes autour de la relation Famille / Ecole sont abordés par des socioprofessionnels (éducateurs spécialisés, psychologues, enseignants, animateurs, etc.).

Véritables moments de partage avec les parents qui, sans jugement, peuvent discuter avec les professionnels de leurs exp riences éducatives

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est un dispositif qui permettra aux enfants de participer à la vie locale en donnant leur avis, en exprimant des idées et en se mobilisant lors d'actions citoyennes.

Il est ouvert aux élèves de CM1 à la 5ème scolarisés sur le territoire arlésien.
Accompagnés tout au long de l'année scolaire par la municipalité et les équipes pédagogiques, les jeunes conseillers développeront leurs propres idées en matière de citoyenneté autour de thématiques variées : environnement, culture, sports/loisirs, solidarité, santé...

Les élections pour désigner le « maire junior et ses conseillers » se dérouleront dans le courant du mois de mars

Le Conseil Communal des parents d'élèves

Ce conseil a pour mission d'échanger sur des préoccupations liées à l'éducation, le transport scolaire, la garderie, la restauration, la santé, les dispositifs mis en place pour l'accompagnement des enfants, le maintien des jeunes arlésiens sur le territoire, sur leur lieu de résidence.

L'objectif est de renforcer un contexte éducatif épanouissant pour nos jeunes arlésiens.

Une douzaine de parents volontaires compose ce conseil.

Lors des différentes rencontres, de professionnels (sociologues, psychologues, éducateurs spécialisés, diététiciens, ...) peuvent être associés aux échanges.

Ainsi, le 4 février dernier, c'est le sociologue* Louis- Félix Ozier- Lafontaine qui, à la demande du Conseil des parents, est venu expliquer comment les grands mouvements dans le monde impactent l'éducation (ou la sociabilité) des nouvelles générations. Ces grands mouvements sont : l'individualisme, le consumérisme, la recherche du plaisir matériel, la démesure, le présentéisme.

Pour que les enfants, les jeunes soient « mieux outillés » contre ces grands mouvements, il leur faut en plus de l'école des activités périscolaires et un renforcement du tissu associatif.

M Ozier-Lafontaine cite 5 domaines fragilisés dans la sociabilité du jeune public : Les savoirs dans le domaine de la santé, la participation à la vie associative (intérêt général), l'autonomie sociale, la connaissance de son environnement, la question identitaire.

La Municipalité et les associations doivent de plus en plus prendre en compte ces différents domaines sensibles dans leurs offres d'activités.
Les parents désireux d'intégrer le groupe peuvent laisser leurs coordonnées à l'accueil de la Mairie.

**La sociologie est l'étude des relations, actions et représentations sociales par lesquelles se constituent les sociétés. Elle vise à comprendre comment les sociétés fonctionnent et se transforment*

SOUTIEN A LA PARENTALITE

PLANNING ATELIERS D'ECHANGES ET D'EXPRESSION
MARS A NOVEMBRE 2022

DATES	LIEUX	HORAIRES	THEMES	INTERVENANTS	DESCRIPTION	PUBLIC
23-mars	Espace EDI	17 H / 19 H	Relation Famille / Ecole - Intimidation et harcelement à l'école	Ass. KONBIT	Groupe d'expression	Parents
27-avr	Espace EDI	17 H / 19 H	Troubles et inadaptation à l'école	Ass. DYS Martinique	Conférence / débat	Parents
25-mai	Local associatif	17 H / 19 H	Relation Famille/Ecole : Quel ntêret le parent accorde t'il à la réussite scolaire de son enfant ?	Educateur spécialisé / GALVA	Conférence / débat	Parents
22-juin	Espace EDI	17 /H 19 H	Relation Famille / Ecole	Ass. KONBIT	Groupe d'expression	Parents
06-juil	Espace EDI	17 H / 19 H	Comment harmoniser la relation Famille/Ecole ?	Socio professionnel OUKA	Conférence débat	Parents
28 sept.	Local associatif	17 H / 19 H	Le role du père dans l'éducation des enfants	Educateur spécialisé / GALVA	Conférence / débat	Parents
26-oct	Maison des associations	17 H / 19 H	Relation Famille / Ecole	Ass. KONBIT	Groupe d'expression	Parents
09-nov	Maison des associations	17 H / 19 H	Prévention des risques : sécurité, incivlités	B.P.D.J	Conférence /Débat	Parents
23-nov	Local associatif	17 H / 19 H	Les méfaits des écrans	Socio professionnel OUKA	Conférence /Débat	Parents

PLANNING FORUM THEATRE
MARS A OCTOBRE 2022

DATE	LIEU	HORAIRE	THEME	INTERVENANT	DESCRIPTION	PUBLIC
23-mars	Espace EDI	17 H / 19 H	Relation Famille / Ecole	Ass. KONBIT	Groupe d'expression	Parents
22-juin	Espace EDI	17 H / 19 H	Relation Famille / Ecole	Ass. KONBIT	Groupe d'expression	Parents
26-oct	Local club	17 H / 19 H	Relation Famille / Ecole	Ass. KONBIT	Groupe d'expression	Parents

PLANNING ATELIER D'ECHANGE " MOMAN MABI "
AVRIL A DECEMBRE 2022

DATE	LIEU	HORAIRE	THEME	INTERVENANT	DESCRIPTION	PUBLIC
27-avr	Espace EDI	17 H / 19 H	Troubles et inadaptation à l'école	Ass. DYS Martinique	Conférence / débat	Parents
25-mai	Local club	17 H / 19 H	Quelle importance accordée à la relation "parents enfants"	Educateur spécialisé / GALVA	Conférence / débat	Parents
06-juil	Espace EDI	17 H / 19 H	Comment harmoniser la relation Famille/Ecole ?	Socio Professionnel OUKA	Conférence / débat	Parents
28-sept	Balaou	17 H / 19 H	Le role du père dans l'éducation des enfants	Educateur spécialisé / GALVA	Conférence / débat	Parents
09-nov	Maison des associations	17 H / 19 H	Prévention des risques : sécurité, incivlités	B.P.D.J	Conférence /Débat	Parents
23-nov	Espace EDI	17 H / 19 H	La place des écrans dans la famille	Socio Professionnel OUKA	Conférence / débat	Parents

Chers parents, nous vous attendons nombreux aux prochains rendez-vous !

Le comité de pilotage Jeunesse :



Un nouvel outil pour l'insertion des jeunes

Conscient de la situation précaire de jeunes et des problématiques auxquelles ils sont confrontés (chômage, difficultés de déplacement, logements,....), le Conseil Municipal a mis en place une commission Insertion puis un Comité de Pilotage Jeunesse dont la mission est de créer des conditions favorables à l'insertion des arlésiens. Le comité de pilotage est composé d'élus, de conseillers en insertion professionnelle, de représentants associatifs, d'agents de la ville et de jeunes.

Aussi, dans leur plan d'aménagement et de développement du territoire, les élus favorisent l'implantation d'entreprises.

Ainsi, de nombreux projets en cours vont créer de l'emploi :

- La résidence hôtelière et la zone commerciale à Kalimé
- La construction de logements à Grande Anse
- La construction de la station-service à Grande Anse
- La construction de parking au Bourg et à Grande Anse

L'inclusion sociale passant également par la formation, des chantiers d'insertion (autour des métiers de la pierre dans le cadre du projet « Les puits de la route des volcans et des fortifications », de l'environnement marin et agricole) ainsi qu'un atelier cinématographique accueilleront les jeunes intéressés.

Considérant le potentiel économique de notre façade maritime, les élus souhaitent également faciliter l'accès de nos jeunes à l'école de formation des métiers de la mer.

Les membres du comité de pilotage ont rencontré plusieurs fois les jeunes et autres demandeurs d'emploi pour un moment d'échanges autour de ces projets. Cette initiative qui a connu un franc succès, a également mis en relation ce public avec des chefs d'entreprises et responsables de centres de formation.

Le territoire arlésien bouge ! C'est une trentaine d'emplois qui sera proposée à nos jeunes.

La commune s'implique également financièrement dans l'embauche de jeunes et moins jeunes.

Depuis janvier 2021, ce sont 23 arlésiens qui ont été recrutés afin de leur offrir une expérience professionnelle dans les cadre du dispositif Parcours Emplois Compétences.

Aussi, les services municipaux ont été renforcés par l'embauche d'un 3ème policier municipal et de la responsable de la direction « Aménagement du territoire.

Ces recrutements permettront d'améliorer encore les services rendus à la population

TRAVAUX

Travaux de l'Anse Dufour

Cette année, ne soyez pas étonnés de croiser sur votre route camions, engins et panneaux de chantier. Les Anses d'Arlet bouge ! Et nos grands projets d'aménagement sortent de terre.

Ces projets sont le fruit d'une réflexion municipale sur les enjeux du territoire en matière de logements, de sécurité, d'équipement, de transports, de développement économique ... au bénéfice de la population arlésienne.

En attendant la voie de contournement, il s'agit d'améliorer le confort et la sécurité des habitants de ce quartier très prisé par les touristes :

Elargissement de la voie existante
Réalisation de places de parking supplémentaires
Stabilisation de l'accotement et protection des talus
Installation de glissières de sécurité

Ce projet s'élève à 349 998€ et est financé par la mairie à hauteur de 104 499€, la CTM et l'Etat.

Une passerelle en bois située en plein cœur du quartier Anse Dufour facilite le passage des riverains vers leur domicile. Avec le temps et les aléas climatiques, cette passerelle s'est détériorée.

Cette passerelle sera reconstruite en structure métallique avec des rampes permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite, pour un montant de 112 440€ et une participation de la Ville de 30 423.30€ aux côtés de la CTM et de l'Espace Sud

Le plan de balisage



La commune étant très prisée pour ses 18km de littoral et ses belles eaux turquoises, du côté du Bourg et de Grande Anse, des bouées de balisage ont été implantées sur le plan d'eau permettant de règlementer les différents usages et de sécuriser l'occupation des professionnels de la mer et des baigneurs.

Coût du projet : 228 522€ pour une participation de la ville de 45 710.40€ aux côtés de la CTM

Projet Touristique et commercial à Kalimé

Une résidence de tourisme ainsi qu'un centre d'activités commerciales et de services vont bientôt voir le jour à Kalimé, à l'entrée du Bourg.
La résidence proposera un hébergement de qualité avec une offre synthétisant confort moderne et ambiance authentique de Les Anses d'Arlet.

Le programme comprend :

- **Un bâtiment accueil**
- 30 unités d'hébergement : 12 unités de type 2 pièces et 18 studios complètement équipés et meublés (kitchenette, TV, internet, climatisation).
- Une piscine de 114 m²
- Un carbet polyvalent servant à la fois d'espace de détente mais aussi pouvant recevoir des manifestations festives
- des places de stationnement.

Le centre d'activités accueillera des activités commerciales et de services complémentaires de celles existantes dans le Bourg.

Le projet se compose de 2 niveaux pour 1200 m² d'activités au total.

Les activités pressenties sont : un supermarché, un centre médical, des activités liées à la beauté (coiffure, esthétique) mais aussi à la mode.

L'architecture se veut chaleureuse et traditionnelle dans une interprétation moderne avec l'utilisation du bois, de tuiles, de terre cuite ainsi qu'un travail particulier sur les espaces verts mettant en avant les fleurs et arbres de la région ; des places de stationnement sont prévues

PATRIMOINE

Les puits de la route des volcans et des fortifications

Sur la commune de Les Anses d'Arlet existe un patrimoine varié témoignant de son passé historique.

De nombreux monuments enrichissent la commune : les anciennes habitations caféières et sucrières (la SICRI), les oratoires, moulins, maisons créoles, les sites archéologiques précolombiens, sans oublier son église du XVIIème siècle inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques.

A cela s'ajoutent d'autres vestiges ignorés ou peu mis en valeur à La Martinique : le volcanisme et les fortifications (à l'exception de La Montagne Pelée et du Fort Saint-Louis) ainsi que les puits (comblés pour la plupart de nos jours) qui, témoignent de l'ingéniosité de nos ancêtres pour maîtriser leur environnement.

Le Maire et le Conseil Municipal de Les Anses d'Arlet s'intéressant à la richesse



de ceux-ci : (leur valeur éducative, touristique et patrimoniale) ont décidé de mettre en place un nouveau projet : LES PUITS DE LA ROUTE DES VOLCANS ET DES FORTIFICATIONS, liant l'histoire de son peuple, voire de l'île toute entière au volcanisme, d'autant que la plupart des ouvrages fortifiés sont situés sur ou en contrebas de volcans.

Il s'agit de réaliser une route de découverte de ces différents sites, par le tracé d'itinéraires de randonnée, incluant le balisage et la signalétique des sites (environnement, faune, flore, histoire, volcanisme), et permettant la découverte des puits, des ouvrages fortifiés et des volcans.

Les travaux seront réalisés en Atelier Chantier d'Insertion (ACI) par des personnes éloignées de l'emploi qui seront formées aux métiers du travail de la pierre, de l'environnement et du tourisme.
La Ville lancera en mars un appel à candidatures pour le recrutement au sein de cet ACI ■

La Senne, une activité traditionnelle



Grande Anse, village d'une exceptionnelle beauté, attirante grâce à ses eaux cristallines et calmes, s'admire entre les mornes Champagne et Baguidi.

Baie protégée des caprices de la nature, elle est un refuge idyllique pour les amoureux de la mer.
Longtemps, les appels à la conque de lambis rythmaient les cadences des hommes et des femmes autour du coup de senne.

Nostalgiques, nous revivons la scène qui débute au crépuscule après le chant du coq où les pêcheurs autour de café, tafia, absinthe, madou, ti-nain lan mori donnaient rendez-vous à la population pour la mise à l'eau de la senne.

Il vit en chaque Arlésien le souvenir de ce microcosme créé par le coup de senne, où chaque personne trouve sa place, joue son rôle, et dans lequel s'observent des valeurs de solidarité, d'entraide, de cohésion, de partage.

Le coup de senne ravivait alors le sentiment de faire peuple pendant cet instant où les acteurs en interdépendance semblaient communier.

L'attrait pour ce havre de paix a demandé une cohabitation entre les marins-pêcheurs et autres usagers de la mer, provoquant ainsi l'arrêt de cette activité pendant des années.

Toutefois, la mise en place du mouillage par l'Espace Sud, présidée alors par Eugène LARCHER, a permis de règlementer et harmoniser des activités professionnelles et de loisirs nautiques sur l'espace aquatique.

Les pêcheurs à la senne peuvent depuis pratiquer sereinement et pérenniser leur activité traditionnelle.

Ainsi, habitants et touristes, se retrouvent à nouveau lors de ce temps fort culturel, sous la houlette d'un « mèt sénè », patron propriétaire de la senne qui organise la pêche et marque les « twé » (cahier de réservation).

Jadis les mèt séné se comptaient par dizaine dans le quartier ; aujourd'hui seul Max MELINARD transmet cet héritage ancestral.

Soucieux de l'avenir des jeunes, Max aime jouer ce rôle de grand frère auprès de ceux qui ont peu d'expérience dans les métiers de la mer et adapte son discours pour enseigner les rouages de la profession.
Max, ce fils de marin-pêcheur, passionné de la pêche qu'il considère comme le métier le plus beau du monde, maîtrise les différentes techniques de fabrication ou de restauration de matériels de pêche qui n'ont point de secret pour lui ■

Anse Bellay, lieu mémoriel !

Anse Bellay est situé sur le littoral arlésien en face de l'îlet à Ramiers, entre Anse Mathurin et Anse Noire. Des habitués de ce lieu racontent qu'il est occupé par les esprits ; ils entendaient souvent des murmures étranges. Certains avouent même avoir mystérieusement « perdu », l'espace d'un instant, tout sens d'orientation.

Mythe ou Réalité ?

La découverte des archéologues de l'INRAP (*) pourrait être la réponse à cette troublante question.

En effet, entre 2013 et 2019, des ossements d'une cinquantaine de personnes d'origine africaine ont été révélés suite à des campagnes de fouilles archéologiques. On déterra également des sépultures amérindiennes et de nombreux objets datant de l'époque précolombienne.

Les études scientifiques réalisées à partir de ces fouilles attestent de :

- La présence d'un cimetière d'esclaves datant du 18ème siècle,
- L'existence d'un cimetière et de vestige amérindiens datant approximativement des 5ème et 12ème siècles.

Face à cette découverte extraordinaire qui résume l'histoire de la colonisation et de l'esclavage, des voix concordantes et déterminées veulent que l'Anse Bellay devienne un lieu de mémoire officiel, reconnu de tous.

C'est notamment la voix du Komité Anse Bellay (un collectif de riverains) et de la municipalité ■

Les Anses d'Arlet, reconnue comme Petites Cités de Caractère ?



Compte tenu des caractéristiques de la Commune lui conférant son authenticité et de ses projets de valorisation du patrimoine, notre Ville a été identifiée par la Direction des Affaires Culturelles pour intégrer le réseau Petites Cités de Caractère en 2022.

Les avantages d'une telle labellisation pour la Commune s'expriment en :

Retombées touristiques ;

Renforcement d'une dynamique d'animation, de préservation et de promotion du patrimoine

Bénéfice d'une méthodologie et d'un savoir-faire en terme de projets de développement local.

L'adhésion se fait suite à la constitution d'un dossier de candidature et à la visite d'une commission d'homologation.

La Ville est en pleine préparation de cette candidature et accueillera, à cet effet, une délégation d'élus et techniciens de Petites Cités de Caractère du 18 au 23 mars 2022. Elle sera la première ville hors de la France hexagonale à obtenir ce label.

Cette démarche de labélisation implique des rencontres d'information et de concertation avec la population arlésienne ■

MOI, JE



Léonise SINZELE née NIJEAN, fêtera ses 107 ans le 15 mars 2022.

Elle a eu 7 enfants dont 5 sont en vie ; l'aîné étant âgé de 87 ans et le dernier de 75 ans.

En lui posant la question sur le nombre de ses descendants, elle vous répondra : « la tjé mwen long telman ». En effet, à la tête d'une famille de six générations, Léonise a 66 petits et arrières petits- enfants.

Elle a exercé différents métiers : cultivatrice, amarreuse dans les champs de canne, marchande de poissons et elle a terminé son activité professionnelle en tant qu'agent d'entretien communal.

Fanm djok, c'est une femme téméraire cultivant la joie de vivre.

Selon Marie-Line, une de ses petites-filles : «Malgré un handicap au pied, elle ne rechigne pas à faire les exercices de mobilité que lui fait pratiquer 3 fois par semaine sa kiné: marche et renforcement musculaire. On l'entraîne comme une sportive, et elle aime cela ! Elle aime danser et chanter au son du damier et mange avec plaisir les légumes locaux notamment la patate douce et le dachine. »

On peut dire que Les Anses d'Arlet est une terre de centenaires, la mère de Léonise est décédée à l'âge de 109 ans et sa sœur fêtera ses 100 ans en juin prochain.

Par ailleurs, durant ces 20 dernières années, 14 enfants de la commune ont tiré leur révérence à plus de 100 ans ■

INFO PRATIQUE

Stop aux Déchets



Tous dépôts sauvages de déchets sur le territoire est passible d'une amende pouvant aller de 750 € à 3000 €. En plus de cette sanction, pourra s'ajouter une amende administrative pouvant aller jusqu'à 1500€.

Pour rappel, la déchèterie de Mapou est ouverte du lundi au vendredi de 6h00 à 17h00 et le samedi de 6h00 à 12h00.

Sont pris en charge : les déchets ménagers dangereux ou non, les déchets d'équipements électriques et électroniques domestiques, les encombrants divers et non dangereux, les déchets verts et organiques.

La déchèterie est joignable au 0596 67 42 10 ou au 0696 23 43 43

ENSEMBLE DISONS
STOP
AUX DEPOTS DE DECHETS SAUVAGES

ENSEMBLE FAISONS
DE LES ANSES D'ARLET
UNE BELLE
ET PROPRE COMMUNE !



Tribune opposition municipale

Article non communiqué



Mairie de Les Anses d'Arlet

Rue Félix Eboué 97 217 Les Anses d'Arlet
Téléphone : 0596 68 62 02
Fax : 0596 68 68 38
E-mail : mairie@mairie-anses-arlet.fr
Web : http://www.ville-ansesdarlet.fr